

sont loins d'être aussi avides de monopoliser nos ressources énergétiques que certains Canadiens se plaisent à le croire. Bien entendu, nous demeurons pour nos voisins un important fournisseur d'énergie, en particulier de gaz naturel, et nos deux pays se sont lancés ces toutes dernières années dans de nouvelles entreprises de coopération dans des domaines comme la construction de pipelines et les échanges de pétrole et d'électricité. Je suis fermement convaincu qu'au chapitre de nos relations énergétiques, nous aborderons les années 80 dans un climat de confiance mutuelle et de réalisme bien meilleur qu'il y a quelques années à peine.

Si les problèmes énergétiques n'en sont pas résolus pour autant, il reste que cette nouvelle conjoncture constitue un atout majeur.

Je formulerai maintenant quelques brèves observations au sujet de la dimension internationale du développement de l'énergie nucléaire. Même si le pétrole à bon marché avait continué indéfiniment de couler à flot, il nous aurait quand même fallu un jour ou l'autre faire face à la prolifération nucléaire. La crise énergétique vient grandement compliquer la situation du fait qu'elle pousse de plus en plus de pays à se lancer dans des programmes de production nucléaire. Tout en répondant à des aspirations on ne peut plus légitimes, ces programmes pacifiques n'en font pas moins appel à des techniques susceptibles de déclencher des catastrophes. Souvent régie par des règles de base admises par tous les intéressés, la coopération internationale — qu'il s'agisse de la construction d'un pipeline, du commerce international du charbon ou de la protection de l'environnement — contribue sans aucun doute à nous faire progresser dans la voie du règlement du problème énergétique mondial sous tous ses aspects, ou peu s'en faut. Dans le domaine nucléaire, la coopération et les règles de base revêtent une importance tout à fait particulière. "L'énergie dans les affaires internationales" acquiert dans cette perspective une dimension qui va bien au delà de la crise énergétique proprement dite. De fait, cette question se situe au centre des préoccupations touchant la paix et la sécurité mondiales.

En tant que Canadiens, nous ne pouvons nous soustraire à nos obligations face au nucléaire. A l'instar d'autres nations, nous souhaitons que l'atome ne serve que des fins pacifiques. Ce désir est d'autant plus vif que nous possédons de l'uranium et disposons de techniques de pointe pour la production d'énergie nucléaire. Parallèlement, nous ne pouvons feindre d'ignorer, non plus d'ailleurs que les autres protagonistes, les risques que la prolifération des armes nucléaires fait courir à une communauté mondiale aujourd'hui si fragile. C'est pourquoi nous sommes retrouvés parmi les plus ardents partisans des efforts internationaux destinés à veiller à ce que l'énergie nucléaire ne soit utilisée qu'à des fins pacifiques, et à établir des règles reconnues à l'échelle internationale. Nous poursuivrons notre effort dans le cadre des débats de l'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire ou de la Conférence chargée de réviser le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires prévue pour l'année prochaine, ou encore, lors de rencontres bilatérales.

Le Parlement doit entreprendre prochainement une revue de la politique étrangère canadienne à l'occasion de laquelle seront plus particulièrement analysés les changements survenus dans le monde depuis la dernière revue du genre effectuée au